

Niort, le 22 mai 2019

La Provisseure,

A

Mesdames et Messieurs,
Les Parents et Responsables des élèves

Madame, Monsieur,

L'organisation de la prochaine rentrée scolaire se déroulera selon les modalités suivantes :

1 – Rentrée des classes :

Tous les nouveaux élèves de Seconde Baccalauréat Professionnel et de Première année de CAP bénéficieront de **d'une journée et demie d'intégration** : lundi 2 septembre 2019 (rentrée à 8h30) et mardi 3 septembre (rentrée à 8h10)

Les élèves de Première et Terminale Baccalauréat Professionnel et de Terminale CAP rentreront le mardi 3 septembre 2019 à 8h10.

2 – Rentrée à l'internat :

- a) lundi 2 septembre 2019 à 7 h 45
pour les classes de Seconde Bac Pro et Première année de CAP
- b) mardi 3 septembre 2019 de 17 h 30 à 18 h 15
pour les classes de Première et Terminale Bac Pro et Terminale CAP – Repas à 18h30

Je vous informe qu'une réunion aura lieu dans la première quinzaine de septembre afin de présenter l'évolution du Lycée Professionnel Thomas-Jean Main, les instances de la vie lycéenne ainsi que le rôle et la place des parents d'élèves dans l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Provisseure,

